

COPIL Citoyen

Stade paysager Stalingrad

N°2. Visite du site et priorisation des usages du futur stade – 8 juin 2023

Ordre du jour

1. Compte-rendu du COPIL n°1
2. Réponse aux questions reçues
3. Objectif de ce COPIL : échanger sur les différentes hypothèses d'aménagement
4. Priorisation des usages suite au débat
5. Rappel des grandes étapes à venir

1. Compte-rendu du COPIL n°1

Compte-rendu du COPIL n°1

- Choix quant à la présentation dans le cadre de la publicisation des comptes-rendus (anonymisation)

2. Réponse aux questions reçues

Réponse aux questions reçues

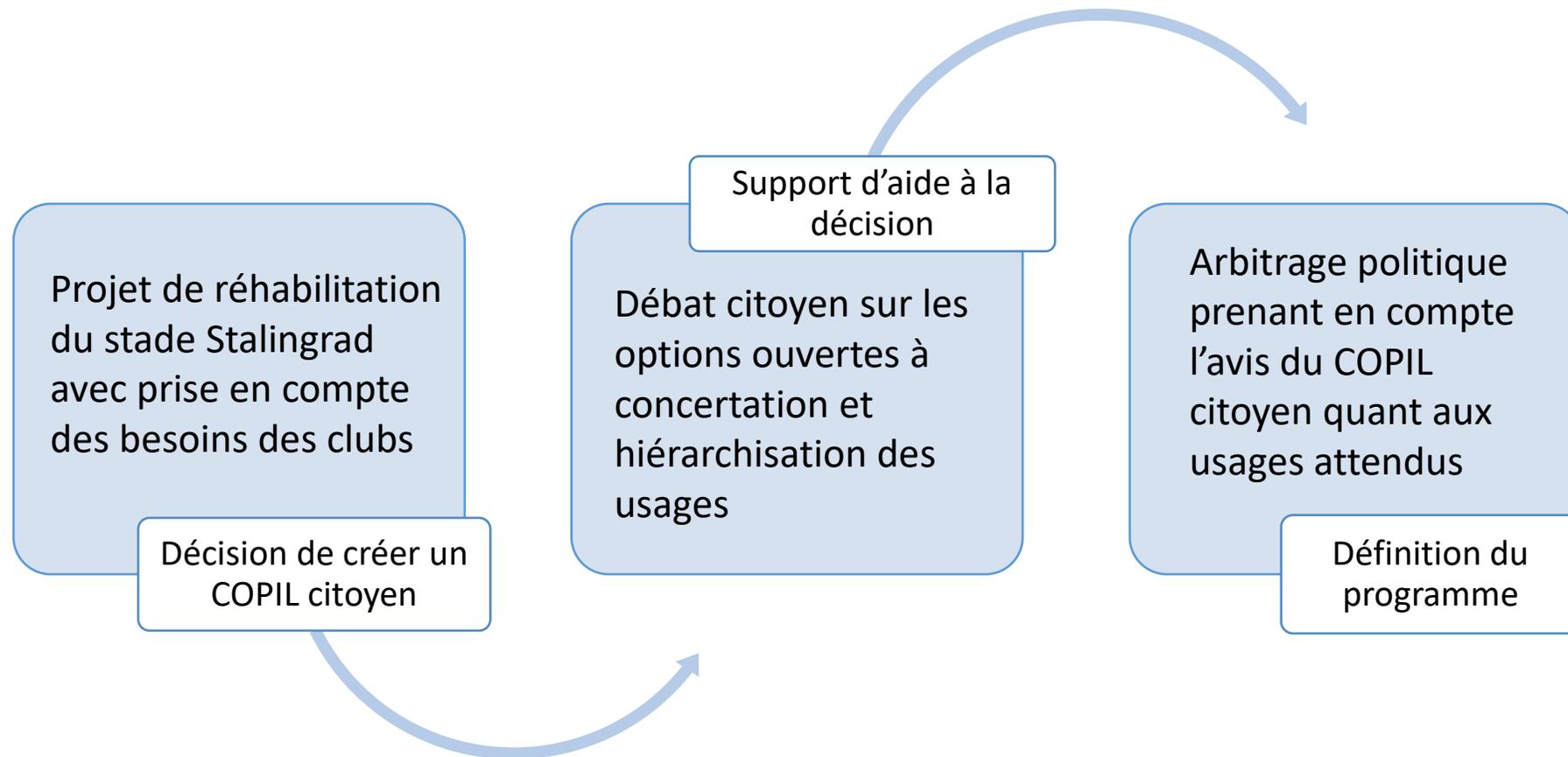
- Temps de réponse aux questions reçus par mail jusqu'au 1^{er} juin 2023

Temps d'échange

➤ Questions / Précisions / interventions

3. Objectif de ce COPIL : échanger sur les différentes hypothèses d'aménagement

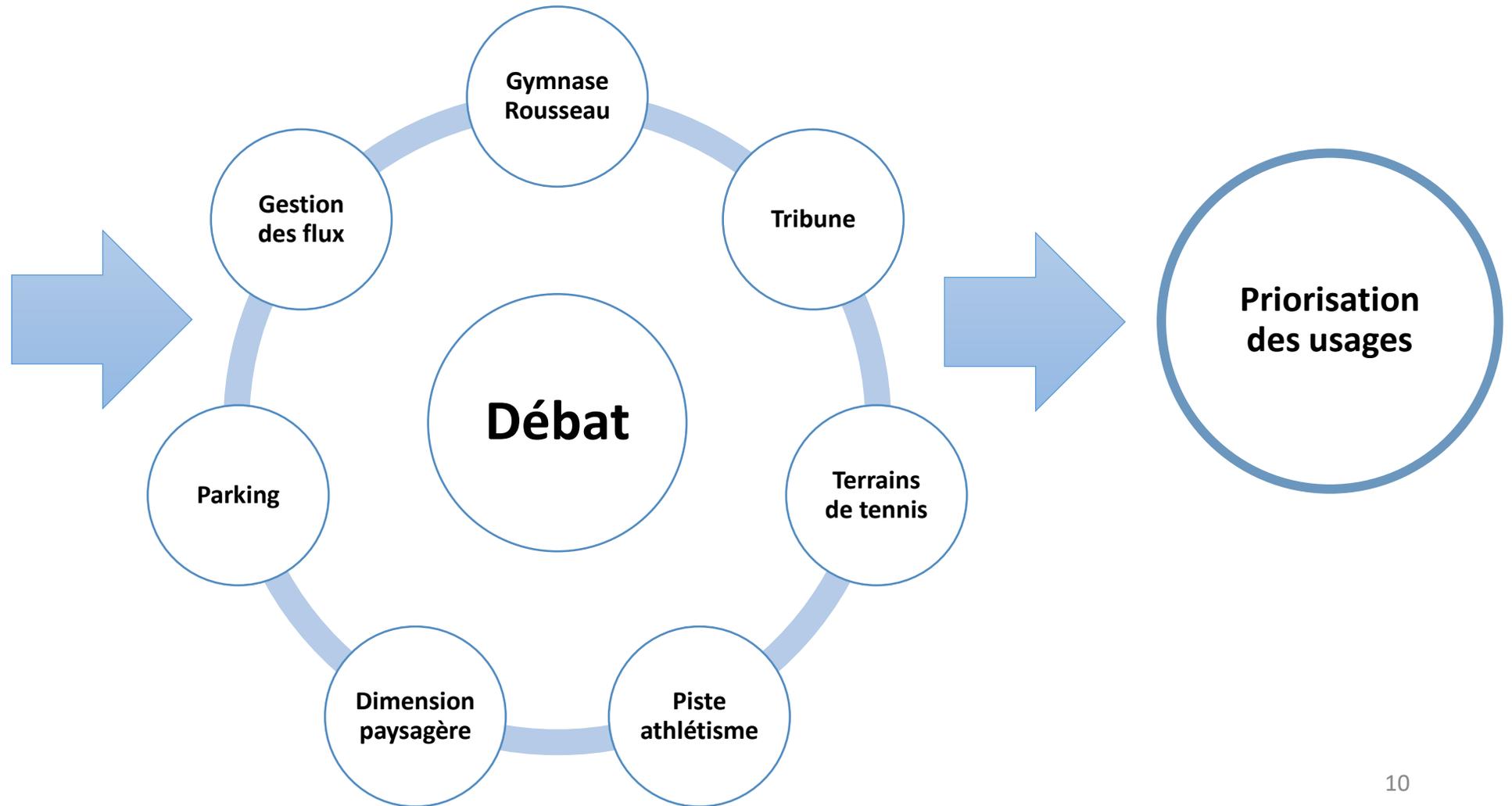
Des options ouvertes à concertation pour un programme adapté aux besoins



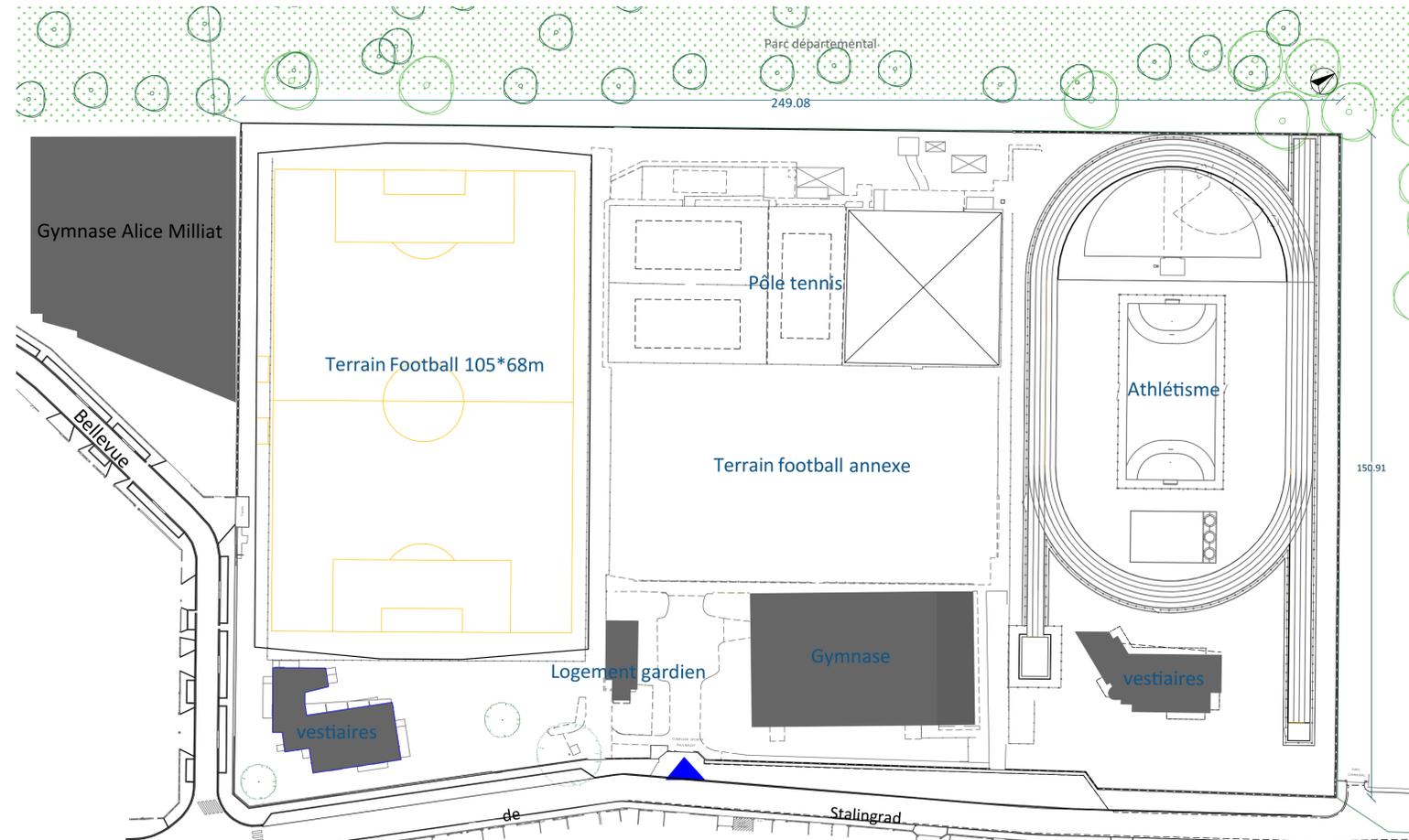
Prioriser les usages pour établir le programme d'aménagement

Invariants

- 2 terrains de football
- Piste d'athlétisme de 400m
- 2 terrains de tennis
- Vestiaires
- Bureaux de la direction Jeunesse et sports
- Elargissement accès au parc communal
- Salle pluridisciplinaire
- Parking
- Aménagements paysagers



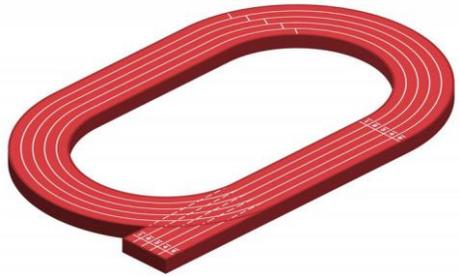
Rappel de l'existant



Rappel de l'existant

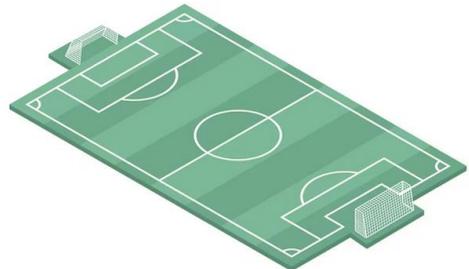


Les invariants



PISTE ATHLÉTISME

Anneau 400 m, 6 couloirs
Ateliers sauts



TERRAIN DE FOOTBALL (x2)

105x68 m



COURT DE TENNIS

36x18 m



SALLE PLURIDISCIPLINAIRE



VESTIAIRES / ANNEXES



BUREAUX DU SERVICES DES SPORTS



STATIONNEMENT / CIRCULATION



DIMENSION PAYSAGERE

Tests d'implantation

- Tests d'implantation des différents éléments

4. Priorisation des usages suite au débat

Temps d'échange

➤ Quelle priorisation des usages ?

5. Rappel des grandes étapes à venir

Les grandes étapes à venir

- Le 6 juillet - 3^{ème} réunion du COPIL citoyen : présentation des scénarios d'aménagement et avis des membres ;
- Juillet : validation du cahier des charges en Bureau Municipal sur la base du scénario retenu ;
- Été 2023 : lancement du concours ;
- 2 réunions du jury à partir de la rentrée de septembre ;
- 2nd semestre 2023 : choix de l'architecte, finalisation du programme et 4^{ème} réunion du COPIL.

Merci pour votre engagement !

Nous avons besoin de volontaires pour relire le compte-rendu